



DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

SÉANCE DU 02 AVRIL 2024

Le 02 avril 2024 à 19h06, le Conseil Municipal de la Commune de Houilles s'est réuni dans la salle Schœlcher en Mairie, en présence du public et avec retransmission en direct sur le site Facebook de la Ville, sous la présidence de Monsieur Julien CHAMBON, Maire de Houilles.

(Convocation et affichage effectués le 27 mars 2024).

PRÉSENTS :

M. CHAMBON Julien, M^{me} SIMONIN Elsa, M^{me} LABUS Ewa, M. BATTISTINI Clément, M^{me} MARTINHO Sandrine, M. CHAMBERT Julien, M. MIQUEL Pierre, M^{me} DUBOIS-LOYA Catherine, M. HAUDRECHY Christophe, M^{me} COLLET Marina, M. SEKKAI Hadji, M. MAGA Sylvère, M^{me} PRIM Céline, M^{me} OROSCO Claire, M^{me} CHATELLET Brigitte, M. DE CAMARET Gilles, M^{me} HERREBRECHT Christine, M^{me} LECLERC Céline, M^{me} LE LANN CONSTANS Isabelle, M. BORDES Joël, M. ROUSSET Serge, M^{me} RIBAUTE-PICARD Delphine, M. CADIOT Laurent, M. FONTANA Alexandre, M. HÉRAUD Christophe, M. BERTRAND Romain, M. GOUT Christophe, M. LECLERC Grégory, M^{me} DUPLA Marie-Chantal, M^{me} BELALA Monika.

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

- M^{me} DUFOUR Florence
 - M^{me} GOUAR Saara
 - M. SIMONIN Sébastien
 - M^{me} PRIVAT Christine
 - M. CADIOU Patrick
 - M. BOIVIN Claude
- par M. SEKKAI Hadji
par M. BORDES Joël
par M^{me} SIMONIN Elsa
par M. BERTRAND Romain
par M. LECLERC Grégory
par M^{me} BELALA Monika

ARRIVÉES EN COURS DE SÉANCE :

- M. FONTANA Alexandre, à 19h14 (a pris part à tous les votes)
- M^{me} OROSCO Claire, à 19h19 (a pris part à tous les votes)

DÉPART EN COURS DE SÉANCE :

/

ABSENCE :

- M^{me} BROUTIN Gaëlle
- M^{me} MICHEL Fleur
- M^{me} COLLET Jennifer

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

- M. SEKKAI Hadji a été désigné pour remplir ces fonctions.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal a procédé à l'examen des points inscrits à l'ordre du jour :

I. Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 27 février 2024

Adopté à la majorité des votants (32 voix pour dont 27 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 5 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD et 3 voix contre du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire).

II. Délibérations adoptées par le Conseil Municipal

DCM 24/020 : AFFAIRES JURIDIQUES & ADMINISTRATION GÉNÉRALE – Majoration du crédit d'heures attribué aux élus dans l'exercice de leur mandat
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/021 : RESSOURCES HUMAINES – Indemnités de fonctions des élus municipaux – Modification
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/022 : RESSOURCES HUMAINES – Adhésion à la mission de médiation préalable obligatoire (MPO), de médiation à l'initiative des parties, de médiation à l'initiative du juge mise en œuvre par le CIG Grande Couronne
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/023 : FINANCES – Approbation du compte de gestion 2023 – Budget Ville
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/024 : FINANCES – Approbation du compte de gestion 2023 – Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/025 : FINANCES – Approbation du compte de gestion 2023 – Budget annexe Assainissement
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/026 : FINANCES – Approbation du compte administratif 2023 – Budget Ville
Adopté à la majorité des votants (26 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 9 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD). Monsieur Le Maire s'étant retiré au moment du vote.

DCM 24/027 : FINANCES – Affectation du résultat du compte administratif 2023 – Budget Ville
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/028 : FINANCES – Approbation du compte administratif 2023 – Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »
Adopté à la majorité des votants (26 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 5 voix contre du groupe ID COMMUNE, 4 abstentions dont 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire et 1 de M. HERAUD). Monsieur Le Maire s'étant retiré au moment du vote.

DCM 24/029 : FINANCES – Affectation du résultat du compte administratif 2023 – Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »
Adopté à l'unanimité.

DCM 24/030 : FINANCES – Approbation du compte administratif 2023 – Budget annexe Assainissement

Adopté à la majorité des votants (26 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 6 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD, 3 abstentions du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire). Monsieur Le Maire s’étant retiré au moment du vote.

DCM 24/031 : FINANCES – Vote des taux d’imposition 2024

Adopté à la majorité des votants (32 voix pour dont 27 du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 5 du groupe ID COMMUNE, 3 voix contre du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 abstention de M. HERAUD)

DCM 24/032 : FINANCES - Budget Primitif 2024 – Budget Principal

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 9 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

DCM 24/033 : FINANCES - Budget Primitif 2024 – Budget annexe Résidence Autonomie « Les Belles Vues »

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 6 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD, 1 abstention de M^{me} DUPLA) M^{me} BELALA s’étant absentée lors du vote.

DCM 24/034 : FINANCES - Budget Primitif 2024 – Budget annexe Assainissement

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 6 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 1 de M. HERAUD, 3 abstentions du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire)

DCM 24/035 : URBANISME - Valorisation du patrimoine communal 13-13 bis-15 rue Carnot (parcelles AN 4-5-6) – Autorisation donnée au promoteur Hibana de déposer un permis de construire

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 9 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

DCM 24/036 : URBANISME – Cession amiable du bien sis 106 Boulevard Jean Jaurès - Cadastéré AL n°515

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 9 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

DCM 24/037 : URBANISME - Cession amiable du bien correspondant aux lots 1 et 33 de la copropriété cadastrée AP n° 199, située 7 bis rue Gambetta

Adopté à la majorité des votants (27 voix pour du groupe Houilles La Ville Que J’Aime, 9 voix contre dont 5 du groupe ID COMMUNE, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD)

DCM 24/038 : URBANISME - Signature d’un bail emphytéotique sur la parcelle AO 976 au profit de l’État

Adopté à l’unanimité.

DCM 24/039 : URBANISME - Convention de mise à disposition d’un terrain privé à la commune destiné à être aménagé en jardin

Adopté à l’unanimité.

DCM 24/040 : URBANISME - Approbation de la déclaration de projet n°1 valant mise en compatibilité du PLU

Adopté à la majorité des votants (31 voix pour dont 27 voix du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD, 5 voix contre du groupe ID COMMUNE)

DCM 24/041 : TECHNIQUES – Signature de l'avenant n°1 de la convention de mise à disposition d'une parcelle aménagée à usage pédagogique sise 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association « Symbiose »

Adopté à l'unanimité des votants. Messieurs GOUT et BERTRAND n'ont pas pris part au vote étant donné qu'ils sont membres de l'association concernée.

DCM 24/042 : TECHNIQUES - Signature de l'avenant n°2 de la convention de la mise à disposition de parcelles aménagées à usage de jardins familiaux sises 54/56 boulevard Jean Jaurès à Houilles entre la Commune et l'Association des Jardins Familiaux Ovillois « Tourne Sol » (A.J.F.O. « Tourne Sol »)

Adopté à l'unanimité.

DCM 24/043 : TECHNIQUES - Signature d'une convention de renaturation d'un ancien centre de loisirs désaffecté « la Pège » - Commune de Saint-Hilaire-de-Riez entre la Ville de Houilles et le Département de la Vendée

Adopté à l'unanimité.

DCM 24/044 : ÉDUCATION - Modification du règlement intérieur des accueils périscolaires et extrascolaires

Adopté à l'unanimité.

DCM 24/045 : VIE ASSOCIATIVE - Attribution des subventions de fonctionnement et de projet aux associations, modalités de versement et autorisation de signature des conventions d'objectifs et de moyens entre la Commune et les associations bénéficiant d'une subvention annuelle en numéraire supérieure à 23 000€ – Exercice 2024

Adopté à la majorité des votants (28 voix pour dont 24 du groupe Houilles La Ville Que J'Aime, 3 du groupe Alternative Citoyenne Écologique & Solidaire, 1 de M. HERAUD, 3 voix contre du groupe ID COMMUNE) et compte tenu du fait que Messieurs CHAMBERT, CADIOT, FONTANA, GOUT et BERTRAND n'ont pas pris part au vote conformément à la législation en vigueur.

III. Communication des décisions formalisées et non formalisées prises par le Maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T).

La séance est levée le 03 avril 2024 à 00h04.

Le Maire,
Conseiller Départemental des Yvelines



Julien CHAMBON